



Le filet de sécurité contre les frais médicaux

Hospicare Flexible et Ambucare Flexible



Chaque employeur veut des collaborateurs motivés et heureux. Les **avantages extralégaux** jouent un rôle majeur en la matière. Grâce au **package soins de santé** d'AG Insurance, vos travailleurs bénéficient d'une **protection complète contre les frais médicaux de toute nature**. Il combine les avantages de nos assurances **Hospicare Flexible** et **Ambucare Flexible**. Il s'agit de la **formule d'assurance la plus complète du marché**, le filet de sécurité pour quiconque fréquente souvent les cabinets médicaux. Découvrez vite l'ensemble de l'offre au verso.



Pourquoi ne pas opter pour notre solution totale ?

A côté de nos **garanties fixes**, nous vous proposons un éventail d'**options** et de **services supplémentaires** afin d'adapter ce beau package santé à votre budget, à la mesure de vos travailleurs.

Priorité à la flexibilité

Hospicare Flexible

Garanties FIXES [STANDARD]

- + Frais d'hôpitaux pendant l'hospitalisation
- + Coûts des soins ambulatoires 1 mois avant et 3 mois après l'hospitalisation
- + Coûts des soins ambulatoires relatifs à 30 maladies graves
- + Couverture et assistance à l'étranger

Garanties OPTIONNELLES [SUPPLEMENTAIRES]

- + Medi-Assistance
- + Medi-Assistance + services complémentaires
- + Delta
- + Doublement période de couverture avant et après l'hospitalisation

Choix de la franchise pour le remboursement

- + 0 euro
- + 125 euros
- + 0 - 250 euros
- + ...

Ambucare Flexible

Garanties FIXES

- + Coûts des soins médicaux ambulatoires
- + Coûts des remèdes pharmaceutiques, orthopédiques et optiques
- + Coûts des soins et des prothèses dentaires
- + Coûts des traitements paramédicaux

Choix de la franchise pour le remboursement

- + 0 euro
- + 75 euros
- + 125 euros

Choix du pourcentage de remboursement

- + 80 %
- + 100 %

Choix du plafond de remboursement

- + 500 euros
- + 1.250 euros
- + 2.500 euros